

BULLETIN MUNICIPAL



Fête de Noël à l'école maternelle, 15 décembre 2020



2020

LE MOT DU MAIRE

Bernard DELOMENIE

L'année 2020 aura été une année inédite par bien des aspects. Elle fut en premier une année de privation de liberté, de déplacement, de manifestation sportive, culturelle, mais également de confinement, déconfinement et d'inquiétude permanente liée à cette pandémie.

Dans cet environnement néfaste, la municipalité a fait face par ses élus anciens et nouveaux, par son personnel et par la solidarité qui s'est mise en place, je dirai presque naturellement, mais cela est une force et une chance pour la commune. Je tiens à vous remercier tous pour votre comportement durant cette période qui perdure mais dans des conditions moins rigoureuses.

Vous me permettrez d'avoir une pensée particulière pour le personnel municipal qui a répondu présent, pas un service n'a été fermé (secrétariat, agence postale, service technique) et avec les agents nous avons installé un service de garde pour le personnel soignant, réouvert l'école (avec cantine) dès que possible en mai en concertation avec le RPI.

Ceci a été très bénéfique pour les enfants et a permis de réaliser une bonne rentrée en septembre 2020. Les services techniques ont quant à eux eu à gérer le quotidien dans des conditions difficiles et à mettre en place des protocoles sanitaires dans les différents espaces communaux.

Le comptoir sous l'impulsion de son conseil d'administration a tenu son rôle dans son maillage de services de proximité ; je tiens à remercier Leila pour son dévouement et les bénévoles qui l'ont accompagnée dans cette période.

La municipalité a essayé de maintenir une vie sociale durant cette année. Nous avons réalisé le concours de fleurissement le 11 juillet, deux balades festives ont trouvé leur public (plus de 100 personnes en août), la fête du mois d'août avec le comité des fêtes et en octobre le pot d'accueil des nouveaux arrivants, toujours en respectant les préconisations sanitaires.

Dans ce contexte le conseil a malgré tout maintenu pour 119 000 euros d'investissement : fin des travaux d'aménagement du bourg, plateforme éco point, toilette publique, installation d'un visiophone à l'école. Pour ces travaux, la commune a reçu 86 000 euros de subvention.

Mais même avec un état d'esprit positif le conseil municipal a décidé de ne pas organiser le traditionnel repas des aînés en janvier, la pandémie ayant repris de la vigueur en cette fin d'année. Les élus sont passés voir nos aînés et ont distribué des colis auprès de 140 personnes de la commune.

Il n'y aura pas également de cérémonie de voeux de vos élus.

Les conseillers municipaux, le personnel municipal, s'associent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2021 à vous et à vos proches. Prenez soin de vous.

Au plaisir de vous voir très bientôt dans des conditions redevenues normales.

ST PRIEST LIGOURE



Cérémonie du 11 novembre

ACTU. DE LA COMMUNE

Cette année 2020 aura eu raison des cé< rémonies commémoratives avec du public, celle du 8 mai et du 11 novembre, tout comme celle des anciens combattants d'Algérie ont été célébrées en nombre limité. Celle du 11 novembre s'est tenue en présence des élus de Janailhac et St Jean Ligoure, tout comme nous étions présents à leur cérémonie respective.

Ue cérémonie pour les nouveaux arrivants a eu lieu le 10 octobre à la salle polyvalente. C'est une douzaine de personnes qui sont venues sur les 28 arrivants cette année. Après une présentation de la commune, ils ont reçu de la documentation sur celle-ci, sur le territoire de la communauté de communes, ses services et ses loisirs.

Un verre de l'amitié avec quelques produits locaux ont clôturé cette fin de matinée toujours avec le respect des gestes barrières.



ÉTAT CIVIL

Nombre d'habitants : **680 habitants en 2020**

MARIAGE ET PACS

NOM	ADRESSE	DATE
VACHER François et DELPORTE Axelle	1 route de Coussac Bonneval	
HOURY Yoann et PIOTON Elodie	7 le Vergnol	

ACTES DE NAISSANCE

NOM	ADRESSE	DATE
DOGUET Louciana, Angèle	6 rue des châtaigniers	23/03/2020
POCHON Adrien, Lucien, Michel, Arthur	1 les prunes	08/10/2020

Tous nos vœux de santé et de prospérité aux enfants et félicitations aux heureux parents.

AVIS DE DÉCÈS

NOM	ADRESSE	DATE
PHILIPP Marie, Juliette veuve ACKERMANN	16 Château Elyas	11/02/2020
NOUHAUD Jean-Louis	6 Vésinier	02/06/2020
JOUVHOMME Jacques, Pierre	5 le Vergnol	11/06/2020
AUDEVARD Gaston, Jean	19 la Ribière	16/06/2020
DUCAILLOUX Hervé	14 Champagnac	26/06/2020
DU VERDIER Michel, Marie, Jean	12 Pleinjoubaud	10/11/2020
RENAUDIE Odette veuve DECONCHAS	15 Lageas	11/12/2020

Nos sincères condoléances aux familles.

DES SERVICES

L'AGENCE POSTALE

Les horaires : Le lundi et le mardi de 9h à 12h, le jeudi et le vendredi de 14h15 à 17h15.
Le samedi de 10h15 à 12h15.

LA MAIRIE

Ouverture au public : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf le mardi : 16h et le jeudi : 18h). Le samedi de 9h à 12h

SALLE POLYVALENTE

Outre les services usuels que peut vous offrir votre collectivité, nous pouvons mettre à votre disposition la salle polyvalente.

PUBLIC	TARIF
Habitants, descendants directs, de la commune et de la communauté de communes	160 € + 0,50€/couvert
Association de la commune	Gratuit ou 25€ si cuisine
Associations, habitants hors communauté de communes	320 € + 0,50€/couvert
Pour tous les utilisateurs :	
Chèque de caution	100 + 300 €
Forfait chauffage	50 €
Forfait sac poubelle	2€/sac
Attestation d'assurance	Fournir obligatoirement

Chaque verre, assiette, couvert cassé ou manquant lors de l'état des lieux de sortie sera facturé 2 € ; chaque autre ustensile manquant ou détérioré sera payé à sa valeur de remplacement. Si le local n'est pas propre 100 € seront retenus sur la caution

SERVICE FUNÉRAIRE

CIMETIERE	TARIF
Terrain du cimetière communal	30 €/m ²
Creusement d'une fosse	120 €
Location caveau communal 1 an maximum	50 € par mois
Ouverture/fermeture d'un caveau ou d'une fosse maçonnée	100 €
Inhumation	60 €
Exhumation	100 €

Columbarium	TARIF
Concession pour 30 ans	500 €
Ouverture/fermeture	30 €

Pour réserver: Mairie de St Priest Ligoure, 2, Jardin des écoliers, 87800 St Priest Ligoure

Tel : 05 55 00 62 17, **mail :** stpriestligoure.mairie@wanadoo.fr

AMENAGEMENTS ET TRAVAUX

AMÉNAGEMENT DE L'EMPLACEMENT DES ANCIENNES GRANGES A LA SORTIE DU BOURG

Après avoir rasé les deux granges, tout en laissant une trace de leur existence, une première tranche de travaux a permis la mise en place d'un deuxième éco point devenu nécessaire depuis la mise en place des nouvelles consignes de tri par le SYDED.

D'autres équipements vont venir agrémenter ce lieu, notamment des clôtures ainsi que des plantations.

LE FLEURISSEMENT

Simon CULLERDIER

Comme chaque année depuis 2008, la commune organise un concours du fleurissement.

Cette année 2020 a été très compliquée. Les relations sociales ont été plus que mises à mal. Avec cette volonté de garder un minimum de lien social dans notre commune, la nouvelle équipe municipale a fait le choix de maintenir notre concours de fleurissement communal des habitants. Le concours de fleurissement départemental des particuliers ainsi que le concours régional des centre-bourgs communaux qui nous permet d'obtenir le statut de village fleuri, ont été annulés.



La visite de notre jury s'est déroulée le 4 juillet chez 25 participants répartis dans différentes catégories : maison avec jardin, décor floral sur la voie publique, balcon et terrasse, fenêtre ou mur et parc fleuri.

La remise des diplômes ainsi que des jardinières de fleurs variées s'est effectuée le 11 juillet chez Mme Eliane Gibert et M. Jean-Michel Croci, rue Laspougeas. Ces moments d'échanges simples ont été rares cette année mais très importants pendant cette période de renferment sur soi.

Les participants sont toujours passionnés par leurs fleurs et arbustes et très attachés à ce concours.



Nous voulons poursuivre cet effort dans le bourg ainsi que dans les hameaux, avec la complicité des habitants pour rendre notre village agréable à vivre et accueillant. Ce concours est ouvert au plus grand nombre.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous manifester auprès de la mairie ou des élus municipaux.

Ce travail montre notre attachement à notre territoire. Continuons à le mettre en valeur tous ensemble aussi bien avec des sentiers de randonnées, des activités culturelles et sportives, la chasse, mais aussi avec l'agriculture qui modèle notre paysage, nos écoles, notre unique commerce Le Comptoir ainsi que la bibliothèque et nos divers artisans et professions du secteur social qui le rendent vivant et dynamique. Nous sommes bien dans notre campagne, faisons la vivre même dans ces moments difficiles où les relations humaines sont mises à mal.

J'espère que pour l'année 2021, ces risques sanitaires seront fortement diminués et que nous pourrons enfin nous retrouver librement comme avant et même mieux et réaliser nos projets en attente.

DEMANDES D'URBANISME 2019/2020

2019	2020
5 déclarations préalables	9 déclarations préalables
11 permis de construire	20 permis de construire
20 certificats d'urbanisme	27 certificats d'urbanisme

Cette année encore, les demandes de permis de construire ont été en progression, démontrant l'attractivité de la commune et de son cadre de vie.

Le document d'urbanisme intercommunal (PLUi) est en vigueur depuis le 20 novembre. Il est consultable en Mairie pour préparer et vérifier la conformité de vos projets.

DES NOUVELLES DE NOS AMIS ALSACIENS DE KILSTETT



Suite aux dernières élections municipales c'est désormais Francis LAAS qui est maire de Kilstett, après avoir été premier adjoint de Gabriel Muller pendant trois mandats. Ses adjoints sont : Rosita KAISER, 1^{ère} adjointe, Matthieu AIROLDI, 2^e adjoint, Simone BAUER, 3^e adjointe, Alain KISTNER, 4^e adjoint, Monique RUDOLF, 5^e adjointe, Jean-Philippe LIENHARD, 6^e adjoint.

Nous espérons pouvoir les rencontrer et renouer nos échanges dès que possible.

RECORD DE VITESSE À SAINT PRIEST LIGOURE !

Jean-Michel CROCI

Quoi de mieux qu'une belle matinée ensoleillée pour essayer la machine. Nos routes ne sont certes pas destinées à la vitesse, c'est le moins que l'on puisse dire, mais comme notre commune abrite un constructeur et pilote, alors...

Oui notre voiture présente toutes les innovations du moment : direction à crémaillère, différentiel aux roues arrières. Levier de vitesse avec trois en marche avant et une arrière. Transmission à chaîne. Embrayage à cône, roulements à graisseurs, freins à collier. Monocylindre placé à l'arrière. Excusez du peu !

Pour un essai, quelle route choisir? Celle de Saint Jean plate mais tortueuse? Celle de Nexon avec une bonne côte à son début mais une belle ligne droite ensuite? ou encore celle de Janailhac? Optons pour cette dernière.

Le moteur fonctionne, bien qu'un peu bruyant il devrait facilement actionner la chaîne et faire avancer le véhicule. Attention aux animaux qui ne manqueront pas de s'enfuir à notre approche. Faut-il prévenir les habitants? Ils sont loin de s'imaginer ce qui va se passer à Saint Priest Ligoure, alors quoi bon!

Pas de casque, pas de ceinture de sécurité, il faut être un peu casse cou pour se lancer dans cette aventure. Pensez donc : atteindre le 30km/h sur route. Cela devrait passer pour le record de la région! Hélas non homologué.

Nous sommes en 1896 à Saint Priest Ligoure, le pilote constructeur se nomme Léon Laspougeas. A ses moments perdus il travaille dans sa forge à construire un véhicule à pétrole. Moteur qui actionnait déjà les batteuses de sa construction. Il fera ainsi plus de 3000 km à bord de sa machine.

Le véhicule oublié sera récupéré en 1958 par le musée Automobile de la Rochetaillée près de Lyon où il est toujours visible.

Les multiples innovations de Léon Laspougeas ont amené le musée ainsi que le lycée automobile de Bron et la promotion des ingénieurs de Centrale Lyon à avoir le projet de réaliser une réplique du bolide.

La FFVE (Fédération Française des Véhicules d'époque), dont le but est la préservation des véhicules anciens ainsi que le signalement des lieux qui ont marqué l'histoire automobile, nous a demandé si nous accepterions d'apposer une plaque rappelant le passé, encore peu connu, mais remarquable de Léon Laspougeas et de son atelier. Idée à laquelle nous avons bien sûr adhéré.

En attendant la pose de la plaque (et peut être un jour voir rouler sa réplique), rien ne nous interdit devant le 5 de la rue Léonard Laspougeas, de s'imaginer encore entendre le bruit pétaradant et sentir l'odeur de pétrole brûlé de ce stupéfiant et innovant véhicule !



INFORMATIONS DIVERSES

DE BONNES NOUVELLES POUR NOS DECHETS

Laure DANGLA-GENDREAU

Après 1 an de fonctionnement, voici les premiers retours de la mise en place de la redevance incitative :

- 31% d'ordures ménagères collectées dans les bacs individuels
- + 27 % de déchets recyclables triés aux éco-points.

Le volume global des déchets n'a pas beaucoup diminué, car plus de déchets ont été mis dans les écopoints. Mais ça montre que beaucoup de foyers se sont mis au tri, ce qui est une bonne nouvelle !

L'écopoint situé après le pont sur la Ligoure en direction de Freyssinet est accessible aux personnes à mobilité réduite (et aux enfants) pour vous faciliter le tri.

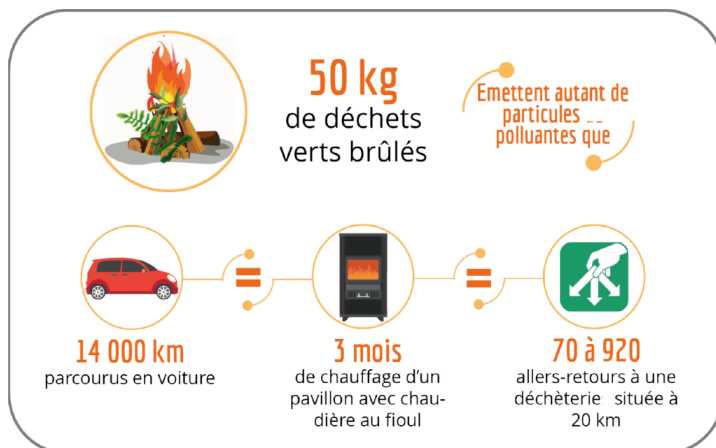


tous vos emballages, sans exception, dans le conteneur jaune
emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires,
mais aussi tous les emballages en plastique.
Les emballages en verre sont, eux, à déposer dans le conteneur à verre.



Pour aller plus loin, composter ses déchets organiques est un bon moyen de réduire le poids de vos ordures ménagères. A ce propos, le Comptoir a installé quelques composteurs dans son jardin pour aider les habitants du bourg qui n'en ont pas forcément la place à composter leurs restes d'épluchures, de végétaux... Attention, pas de viande, de produits laitiers ni de poisson dans ces bacs (pour ces déchets, mieux vaut avoir des poules).

On constate encore beaucoup de brûlage de déchets verts. Certaines habitudes ont la vie dure... mais ce n'est pas anodin pour la santé à cause des particules fines que les feux émettent.



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique (*Vespa Velutina*), introduit par erreur en France en 2004, a maintenant largement colonisé tout le territoire, une partie des pays voisins et... notre commune, surtout cette année !

Facilement reconnaissable à son abdomen brun/noir et à ses bouts de pattes jaune/orangé, il constitue une menace pour la biodiversité et pour les abeilles domestiques, sa proie favorite. L'espèce est classée invasive par la France et ses partenaires européens depuis 2016.

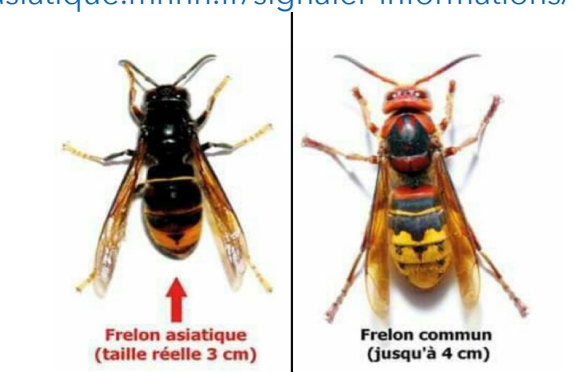
Il représente également un danger potentiel pour l'homme : contrairement au frelon européen (*Vespa Crabro*), ses nids peuvent se trouver presque partout (dans les arbres, sous une plaque d'égout, dans une vieille grange, sous un toit, derrière des volets, etc.). Le frelon asiatique aime la proximité des bâtiments dans lesquels les reines peuvent passer l'hiver à l'abri. Pour les personnes allergiques ou juste sensibles aux piqûres d'insectes, la rencontre peut être très désagréable !

Pour l'instant, peu de moyens de lutte sélective sont disponibles. Si le piégeage type « bouteille » semble marcher pour les frelons asiatiques, il capture également de nombreux autres insectes utiles (mouches, papillons, guêpes)...

Dans l'attente d'un piège sélectif, il est possible de :

- piéger les fondatrices au printemps (de février à avril) et à l'automne (d'octobre à novembre) en disposant des bouteilles avec appât liquide, uniquement en cas de risque (ruches attaquées, forte présence à proximité d'une maison...) En effet, à cette période, les reines frelon cherchent à fonder leurs colonies et elles s'entretuent pour ça. Si on les attrape, ça laisse plus de places aux autres pour s'installer.
- faire détruire par un professionnel agréé les nids repérés entre avril et octobre : un nid peut produire jusqu'à 500 futures fondatrices... Par contre les nids ne sont pas réutilisés d'une année sur l'autre, pas besoin de faire détruire un nid ancien.
- signaler au Museum d'Histoire Naturelle la présence d'individus ou de nids pour compléter le répertoire d'observations destiné à la surveillance de l'invasion (lien ci-dessous). Lien utile : fiche d'identification et fiche de signalement :

<http://frelonasiatique.mnhn.fr/signaler-informations/>



LES ELECTIONS EN 2021

Les prochaines élections départementales et régionales sont prévues en juin 2021 sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire.

LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES :

Les conseillers départementaux sont élus pour 6 ans. Pour chaque canton, un binôme (homme-femme) est élu au scrutin majoritaire à deux tours.

Les Départements exercent leurs compétences dans les domaines suivants :

- L'action sociale (personnes âgées, personnes handicapées, enfance, aides...)
- L'éducation (gestion des collèges et des agents)
- L'aménagement et le transport (gestion de l'eau et de la voirie, transport des élèves, handicapés, service départemental d'incendie....)
- La culture et le sport (bibliothèques, musées, patrimoine...)

LES ELECTIONS REGIONALES :

Les conseillers régionaux sont élus pour 6 ans, au scrutin de liste à deux tours, sans ajout ni suppression de nom et sans modification de l'ordre de présentation.

Les Régions exercent leurs compétences dans les domaines suivants :

- Le développement économique
- L'aménagement du territoire
- Le tourisme
- Les transports (y compris scolaires) hors agglomération
- L'éducation et l'enseignement
- La formation et l'emploi
- L'environnement et l'énergie
- La santé et le social
- Le sport et la culture
- Le logement et l'habitat

COMMENT ETRE ELECTEUR ?

Pour pouvoir voter, il faut :

- Être de nationalité française
- Avoir 18 ans
- Jouir de ses droits civiques
- Ne pas être dans un cas d'incapacité prévu par la loi
- Être inscrit sur la liste électorale au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent le 1^{er} tour de scrutin.
- Pour s'inscrire il faut passer en mairie compléter la demande d'inscription accompagnée d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport non périmés, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

CARTE GRISE POUR LES VEHICULES

La procédure de demande de carte grise a été simplifiée et vous n'avez plus à vous rendre en préfecture pour effectuer votre demande. Vous pouvez faire votre demande de carte grise directement en ligne pour faciliter vos démarches. Les étapes sont légèrement différentes si vous achetez un véhicule neuf ou un véhicule d'occasion.

Il existe des sites internet qui se font passer pour des sites officiels afin de vous faire payer votre demande de carte grise. En effet, le seul site internet où faire votre demande est le site de FANTS (<https://ants.gouv.fr/>) et cette demande est totalement gratuite. Vous devrez toutefois payer la carte grise. Nous vous rappelons que vous pouvez aussi passer directement par des garagistes agréés SIV pour plus de simplicité.

Retenez de manière générale que :

- seuls les sites de l'Etat sont sécurisés, leur adresse web fini tout le temps par .gouv.fr.
- Si vous voyez un site avec une adresse finissant par .gouv.com, .gouv.org ou n'importe quoi sauf .gouv.fr, il s'agit alors d'un site frauduleux.
- Ne vous fiez pas au visuel du site mais uniquement à l'adresse web, car les arnaqueurs sont capables de copier l'apparence de n'importe quel site internet.

Le prix d'une carte grise est basé sur une multitudes de critères pouvant grandement faire varier le prix :

- Votre département (pour déterminer la taxe régionale);
- Le nombre de chevaux fiscaux de votre voiture;
- L'année de la première immatriculation;
- L'émission de Co2 de votre voiture;
- Type de motorisation (électrique, diesel, essence);
- Frais de gestion.

Vous pouvez vous rendre sur le site service-public.fr pour calculer directement le prix de votre carte grise grâce à leur simulateur de coût du certificat d'immatriculation.

Il est possible dans certains cas que votre carte grise soit 50% moins cher voir totalement gratuite. En effet, si votre voiture a plus de 10 ans, la carte grise est à moitié prix. Ainsi la taxe régionale (qui doit être multipliée par vos chevaux fiscaux) est 50% plus basse. Le reste des taxes seront toutefois appliquées normalement.

Si vous faites une demande de changement d'adresse ou de changement d'état matrimonial (divorce, mariage, veuvage), votre carte grise est alors totalement gratuite. De même, selon le département, il existe des exonération totale du prix de la carte grise si vous avez un véhicule propre (GPL, GNC, E85, hybride, électrique...).

ENFANTS-ÉCOLES



Le père Noël à l'école de Saint-Priest-Ligoure

ACTU. DE L'ÉCOLE

Bernard DELOMENIE

La rentrée de septembre 2020, s'est faite dans des conditions inédites. Après une reprise progressive en mai, il a fallu une nouvelle fois s'adapter au protocole sanitaire mais cette fois ci avec des effectifs au complet.

Les personnels affectés à l'école ont fait preuve de beaucoup de professionnalisme et d'adaptabilité pour assurer un climat non anxiogène pour les enfants tout en assurant une sécurité sanitaire. Les enseignantes sont également à mettre à l'honneur, car si le périscolaire est sous la responsabilité de la collectivité, durant le temps scolaire c'est totalement sous leurs responsabilités et celle de l'éducation nationale. Un échange permanent a eu lieu entre le personnel, les enseignants et la municipalité pour répondre aux difficultés. Les manifestations à l'extérieur sont difficiles à mettre en place (piscine) et peuvent être supprimées du jour au lendemain, tel que la sortie au cinéma à Saint Yrieix, mais dès que cela sera possible, elles reprendront.

L'école primaire est une priorité de la commune et des communes composant le RPI de Janailhac, Saint Jean Ligoure et Saint Priest Ligoure.



ECOLE DE ST PRIEST LIGOURE

L'équipe pédagogique n'a pas eu d'évolution cette année : Mme Céline DURIEUX (professeur des écoles de la moyenne section et directrice de l'école) s'occupe des moyennes sections (20 élèves). Mme CRAE prend en charge les petites sections (25 élèves). Nos deux ATSEM: Sigrid GAUMONDY et Yannick THEODORE sont à leurs cotés pour accueillir et éveiller les enfants.

Les repas des enfants sont toujours préparés par Marie-Line ROUX avec des produits locaux dans la mesure du possible, commandés par le comptoir auprès des producteurs : volailles de Sylvie FRUGIER (Saint Jean Ligoure), viande de Laure BLONDY (Janailhac), manger bio-r plateforme de restauration pour le bio, légumes de l'arche de GAIA (Chateau Chervix), les œufs bio du GAEC de LAUTERIE (Saint Jean Ligoure), le miel des « ruches d'Andréa» (Pierre-Buffière), le pain de la boulangerie « l'atelier de Janailhac » et les brioches du fournil du Vergnol (Saint-Priest-Ligoure).. Une partie de la viande provient également de la boucherie de Ludovic LAFARGE (Solignac).

GARDERIE

La garderie, mis à votre service dès 7h le matin et jusqu'à 19h le soir, est animée par Séverine DUDOGNON. Nous vous rappelons que ce service est payant à raison de 1,50 € pour la tranche horaire 7h-8h30 et le même montant pour 16h45-19h.

LES TROIS CRAYONS BLEUS

Nadine BUXERAUD

Le 29 septembre 2020 s'est déroulée l'assemblée générale des 3 Crayons Bleus. Nous remercions tous les participants pour leur présence et avons le plaisir de vous présenter le bureau qui sera à votre disposition cette année :



Comme pour tout le monde, l'année passée fut quelque peu tronquée pour notre association. Nous avons tout de même quelques souvenirs chaleureux de nos ateliers de Noël, ainsi que de la soirée repas dansant à base de tartiflette et déguisements. Ce sont les deux événements qui ont pu voir le jour en 2019/2020, le confinement ayant amputé au calendrier nos deux autres importantes activités : le loto et bien sûr la fête des écoles.

Nous souhaitons tout de même souligner ici notre gratitude envers les parents bénévoles sans oublier l'implication systématique et généreuse de l'équipe pédagogique de tout le RPI. Merci à vous tous!



L'assemblée Générale de rentrée nous a permis d'annoncer que malgré le manque d'activités, et donc la baisse de l'enveloppe globale, nous avons tout de même réussi à dégager suffisamment de fonds pour assurer le financement des sorties « piscine, savoir nager » pour 4 classes (Merci aux mangeurs de tartiflette!).

Autre bonne nouvelle : nous sommes heureux de dépasser les 100 adhésions! Ce chiffre continue d'augmenter chaque année, et cela nous encourage à nous investir davantage pour continuer à faire tourner l'association et permettre une continuité des actions.

Cette nouvelle année scolaire d'un genre très particulier présente un sacré challenge afin de proposer aux enfants et aux familles du RPI une offre d'activité adaptées au contexte. Comme l'an passé, nous nous sommes rapidement réunis avec les enseignants du RPI afin de planifier cette année main dans la main. A défaut de convivialité, nous misons sur la gourmandise et la générosité de nos bienfaiteurs en partant sur ce calendrier pour 2020/2021 :

- Novembre/Décembre 2020 : Vente de chocolats de chez Monbana
- Février 2021 : Tombola
- Avril 2021 : vente d'objets personnalisés par les enfants via le site web Dessin d'Ecole, avec l'aide précieuse des enseignants
- Mai 2021 : randonnée/chasse aux trésors
- Fin juin 2021 (date encore indéterminée) : Fêtes des Ecoles à Saint-Priest-Ligoure

Est-il besoin de souligner qu'il est difficile de planifier ou même d'envisager l'organisation d'événements rassemblant du public tels que la fête de fin d'année.

Nous déplorons nous aussi la situation sanitaire qui chamboule nos habitudes et nos champs d'actions. Mais nous sommes confiants dans notre volonté et notre capacité à rebondir en attendant des jours meilleurs.

D'ici là, restez donc aux aguets via les cahiers de liaisons des enfants mais aussi à travers le blog du RPI ou notre page Facebook (@Les3crayonsbleus), que nous alimentons en infos régulièrement.

En attendant, nous sommes à votre entière disposition pour toutes vos demandes et nous vous souhaitons, malgré tout, une très bonne année scolaire à toutes et tous.

- mail : les3crayonsbleus@gmail.com

ARTISANAT-COMMERCE



L'élevage, activité économique la plus importante de la commune

ACTU. ECONOMIQUE

Bernard DELOMENIE

L'activité agricole est toujours un secteur dynamique sur la commune de Saint Priest Ligoure. En 2020, deux nouvelles installations ont vu le jour, dont celle à la ferme des Baloffes que nous allons vous présenter dans les pages suivantes.

La ferme du Mourier, appartenant à l'institut de l'élevage, continue d'innover, à être précurseur dans son domaine en réalisant des recherches (sur l'alimentation ovine notamment) reconnues au niveau national. Depuis cette année, la structure est reliée au très haut débit pour lui permettre d'échanger des données importantes au niveau des autres sites de recherches et des lycées agricoles, mais aussi de tester de nouveaux process. Elle est devenue ainsi une des premières fermes connectées au niveau national. La structure développe également l'accueil de groupes par des séminaires organisés sur place. Elle est soutenue financièrement par la Région Nouvelle Aquitaine et la Région Centre Val de Loire.



LES BALOFFES

Laure DANGLA-GENDREAU

Rencontre avec... Esprit Makasi

Aux Baloffes, depuis mai 2020, Hélène, Guylain et leurs trois enfants se sont lancés dans un beau projet agricole intégrant des activités à la ferme, un projet de vie.

Pour cette famille, cette installation est le fruit d'un changement radical de vie mûrement réfléchi. En 2010 à Paris, Hélène est alors ingénieure dans le BTP, et Guylain travaille dans le sport et le spectacle. Le rythme de vie est intensif, Hélène et Guylain se posent beaucoup de questions et souhaitent se reconvertir. Le milieu agricole les attire, des exemples en France et à l'international (La Ferme de Songhaï au Bénin) les inspirent. Hélène passe un BTS Production Agricole qu'elle obtient en 2018, avec un stage dans un élevage porcin aux 'Bienheureux Goret's' en Mayenne. De son côté, Guylain se lance dans le premier projet d'élevage porcin du couple en République Démocratique du Congo, près de sa famille.

L'instabilité politique en RDC convainc la famille de s'installer en France. A partir de 2018 et avec l'aide d'un réseau agricole (ADEAR, Agrobio, éleveurs...), la famille recherche une ferme en Haute-Vienne et, après 8 visites, se fixe aux Baloffes. En mai 2020, la famille s'installe et l'élevage porcin en plein air se met en place.



Grâce aux bons soins passés de l'ancien exploitant, la ferme des Baloffes dispose tout de suite de la certification en agriculture biologique et lance ses premières mises bas. Des cabanes tout confort sont installées pour les cochons. D'autres habitants arrivent : ânes, chevaux, oies, chèvres, moutons, alpaga.

La première vente de porcs charcutiers a eu lieu en novembre, avec une partie en vente par la coopérative SCA Pré vert, et une partie que Hélène et Guylain font transformer par un prestataire, à peine 6 mois après leur arrivée.

Les premiers saucissons et autres produits charcutiers sont prêts pour les fêtes de Noël ! A terme, ils comptent transformer la totalité de leur production, mais pour ça aussi, ils se donnent le temps.

Les Baloffes, ce sera à terme :

- un élevage porcin de plein air naisseur/engraisseur),
- un parcours de découverte autour des animaux de la ferme,
- un lieu d'activités sur la base de l'art du déplacement, sport et bien-être, qui proposera des séjours ou des activités plus régulières pour différents publics, dont les jeunes.



Les productions pourront être achetées sur place, et dans des points de vente locaux (en cours).

Le site internet est en cours de réalisation, pour toute question, contactez-les au 05.44.23.04.88 ou à esprit.makasi@gmail.com



Yamakasi ou l'art du déplacement

Guylain est co-fondateur d'une discipline sportive rendue célèbre par le film d'Ariel Zeitoun produit par Luc Besson « Yamakasi, les samouraïs des temps modernes ». Il y joue le rôle de Rocket d'ailleurs. Cette discipline, ou art du déplacement, est basée sur des techniques de déplacement utilisant comme support les éléments urbains (barrières, bancs, façades...). Elle est depuis devenue un sport à part entière. Aux Baloffes, Guylain souhaite transmettre à un public allant de 7 à 77 ans cet art en Haute-Vienne, en milieu rural. Avis aux amateurs !

LISTE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

NOM	ADRESSE	TELEPHONE	ACTIVITÉ
HYAFIL HERVÉ	Fraisseix		Antiquités
ARTECHNI	Le Petit Monteil		Electricité
LIEUX-DITS	Le Goulet	0555327097	Paysagiste DPLG
DOUIS PASCAL	Lavaud	0555481255	Elevage et dressage canin
DESMOULIN BERNARD	Leyssenne	0555009336	Tous travaux, électricité, plomberie etc..
SIMBELIE	Croix d'Hervy	0555489001	Négociant aliments et produits du sol
LE COMPTOIR	15, rue Cecile Sabourdy	0555312438	Commerce, bar, artisanat vente
WANG YANJUN	8, rue de l'Eglise	0622117006	Acupuncture
GÎTE DE FREYSSINET	Freyssinet	0629605174	Hébergement
GÎTE DE BABAUD	Babaud		Hébergement
GÎTE, CHAMBRES D'HÔTES DU MOULIN DU CAP	Le Moulin du Cap		Hébergement
JESSI'BOUGIE	Leyssenne		Fabrication de bougies
ATP EURL	13, rue Cécile Sabourdy	0634156657	Travaux de génie civil
DEPAULIS KRISTINA	15 rue Cécile Sabourdy	0555482080	Plasticienne
MEIZE PÈRE & FILS SARL	La Rouvelade	'0555489021	Maçonnerie, toiture
FREYSSINET DÉTENTE CHASSE PÊCHE	Parc de Freyssinet		Chasse
ESTHE FRANCE BEAUTÉ	Lageas		Soins de beauté
CHAVENAUD CLAIRE	12, rue Cécile Sabourdy		Illustratrice
LUCIE JACQUES	Freyssinet		Cuisinier en clientèle
&BREATHE POST-NATAL	Croix de la Juge		Table d'hôtes, fitness
H.2.B. ELIAS	Château Elyas	0684233977	Vente de viande
C.I.I.R.P.O.	Le Mourier	'0555006372	Expérimentation élevage ovin
LA SAFRANIÈRE DE FREYSSINET	Freyssinet	0609554690	Vente de safran et de produits dérivés
APRÈS LA PLUIE	Le Goulet	0555327097	Paysagiste
JACKY RICHET	La Trappe	0637159890	Conseiller Immobilier
BROTO CYRILLE	Tourdon	0587758121	Elevage et pension canine
HARAS D'UZZIEL	Chez Cranet	0699516585	Elevage de chevaux
FAURE FRÉDÉRIC	Violezeix	0587417394	Maraichage
GARAGE RAKO	Freyssinet	0687101338	Mécanique automobile
ESPRIT MAKASI- FERME DES BALOFFES	Les Baloffes	0544230488	Vente de viande
MENNESSON ELODIE	Le Theil		Brocante
SEB AUTO RALLYE	Les 3 hommes	0629206675	Mécanique automobile
DEVEAUX / GOULET	8 croix d'Hervé	'0555065436	Vente de viande, légumes, fruits
LE CHAMP DES POSSIBLES	10 route des aurières	'0624187544	Vente de viande
STELYDE ELEC (M JARJANETTE)	1 les landes de Freyssinet	'0787776619	Travaux électricité
DINDAULT MARION ET DA SILVA BERENGERE	3 rue de la Mairie	0770276961	Infirmières diplômées d'Etat

CULTURE-LOISIRS



ACTU. CULTURE - LOISIRS

Les loisirs et les manifestations sont deux choses qui nous ont particulièrement manqué cette année. Pas de repas festifs, pas de pièce de théâtre, pas de concours de pêche, pas de fête des écoles, pas de tournois de foot ni de match sur le stade, pas d'après-midi jeux ou d'ateliers à la bibliothèque, pas de chasse aux oeufs pour les enfants... tous ces moments qui font habituellement partie de notre vie de tous les jours, qui nous permettent de nous rencontrer, de créer du lien, ont été absents l'année dernière. Malheureusement c'est quand quelque chose disparaît que l'on s'aperçoit de son importance. Nous espérons tous retrouver ces temps festifs en 2021 qui existent grâce à l'implication de personnes bénévoles.

Le conseil municipal accompagne le fonctionnement des associations et soutient le tissu associatif de la commune. Il continuera à le faire pour préserver ces moments de convivialité si importants.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont fait des dons de jeux pour la garderie péri-scolaire et des dons de livres à la bibliothèque.



CULTURE ET LOISIRS

Marie Agnès COSTA - Présidente - T 05 32 09 98 87 | @ ma.costa@me.com

Notre programmation pour cette année 2020 a été largement modifiée en fonction des opportunités sanitaires. Les animations proposées se sont montées au fur et à mesure souvent en partenariat avec d'autres associations soucieuses de maintenir une offre culturelle durant toute l'année.

Nous n'avons pu proposer qu'un seul atelier cette année : création de marque pages à partir de fleurs et feuilles séchées. Cet atelier faisait partie de la programmation du collectif et maintenant ?

C'est une année sous le signe de la lecture, des contes et du théâtre.

Durant la nuit de la lecture, les Passeurs d'Histoires nous ont emmenés parmi les arbres et la forêt. Nous avons fêté le printemps avec l'heure du conte animée par Sylvaine Bosc du Réseau des Médiathèques pays de Nexon-Monts de Chalus et ses « contes au jardin ». Les « Colocs » nous ont entraînés dans leur univers absurde et décalé lors d'une soirée théâtre.

Cet été, la Cie Contes Gouttes nous a régales de ses contes musicaux programmés avec le collectif Et maintenant ?

Dans le cadre des Automnales (Quo fai pas de mau), et du réseau de Médiathèques nous avons accueilli « Je suis née d'une montagne » de Coline Linder qui a ouvert la thématique « les cinq sens » du réseau des médiathèques. Nous avons proposé pour le jeune voire très jeune public (enfants de la micro-crèche) public l'exposition et ateliers découverte « autour des 5 sens ». Nous sommes allés à la rencontre des enfants et des enseignantes de l'école de Saint Priest Ligoure avec des histoires et des jeux explorant les 5 sens et l'alimentation. Nous avons étudié avec sérieux et bonne humeur la vue, le goût et l'odorat, il nous reste pour 2021 l'ouïe et le toucher.

Enfin, Véronique Fourvel, est allée inaugurer ses raconte tapis auprès des enfants de la micro-crèche. : « le loup qui voulait changer de couleur » et « le gros navet » ont enchanté les enfants qui ont largement participé au déroulé de l'histoire.

L'association a eu à cœur de permettre l'emprunt de livres à la Bibliothèque pour meubler les longues heures de confinement dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Nous n'avons pas pu maintenir le concert de Noël et les fenêtres de l'Avent.

Cette année a affecté durement le milieu associatif et culturel. Nous sommes heureux d'avoir pu maintenir une offre grâce à des bonnes volontés et l'envie de faire malgré tout.

La projection sur 2021 reste difficile. Nous maintiendrons notre présence auprès des écoles et de la micro-crèche. Les nuits de la lecture sont en cours de programmation pour janvier.

Bonnes fêtes de fin d'année et prenez soin de vous.

A bientôt et bonne année à tous

Une page facebook pour suivre l'actu de vos médiathèques intercommunales : www.facebook.com/mediathequespaysdenexonmontsdechalus

GENETS DE LA LIGOURE

Jacqueline FOUILLAUD - Présidente

T 05 55 48 90 26

Comme chaque année, nous vous faisons part de l'activité de l'association. Compte tenu du contexte sanitaire, nous avons seulement fait l'assemblée générale en février et le petit salé en mars. Malheureusement une adhérente a succombé au virus en avril.

Le voyage en Creuse a été stoppé. Espérons que nous pourrons le faire en juin 2021 ou plus tard dans la saison estivale. Le loto et le repas de fin d'année ont été annulés. Dès que possible nous convoquerons l'assemblée générale. En mars, le petit salé est programmé, nous verrons bien !!

Tout le bureau se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année en famille, bonne santé à tous. Soyez prudents.

Le bureau

Voici les dates des manifestations prévues en 2021, susceptibles d'être modifiées :

Dimanche 14 mars, 12h : petit salé

Dimanche 28 novembre, 13h30 : loto

Samedi 4 décembre, 12h : repas de l'amicale

COMITÉ DES FÊTES

Eric AUGUSTE - Président

Bien que les conditions aient été compliquées cette année, les membres du comité des fêtes ont choisi d'organiser pour les habitants de Saint Priest Ligoure une petite fête à la date traditionnelle du 1er samedi du mois d'août. Les orages de l'après midi n'ont pas permis de profiter de l'intégralité du programme et des jeux prévus, mais les bénévoles ont été satisfaits de la bonne ambiance.

Les jeux proposés l'été dernier ayant rencontrés un bon succès auprès des personnes présentes, les membres du comité des fêtes vont réfléchir sur cette base à la fête de 2021 qui pourrait être organisée autour des jeux « à l'ancienne » ou « intervillages ».

Si vous avez envie de participer à l'organisation de la prochaine fête du village, n'hésitez pas à prendre contact avec Eric Auguste 0623041553.

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent une bonne année 2021

JARDINS ET MUSÉE CÉCILE SABOURDY

T 0555 00 67 73 | @ contact@museejardins-sabourdy.fr

www.museejardins-sabourdy.fr

Les musées ont besoin de vous !

Nous étions prêts, plus que prêts, attendant le top-départ pour retrouver et vous proposer un programme de Noël riche en surprises, avec en bonus des visites au crépuscule à la lampe-torche...

Hélas ! Comme les théâtres et les cinémas, nos musées devront rester fermés.

Le Musée reste fermé, mais pas la boutique !

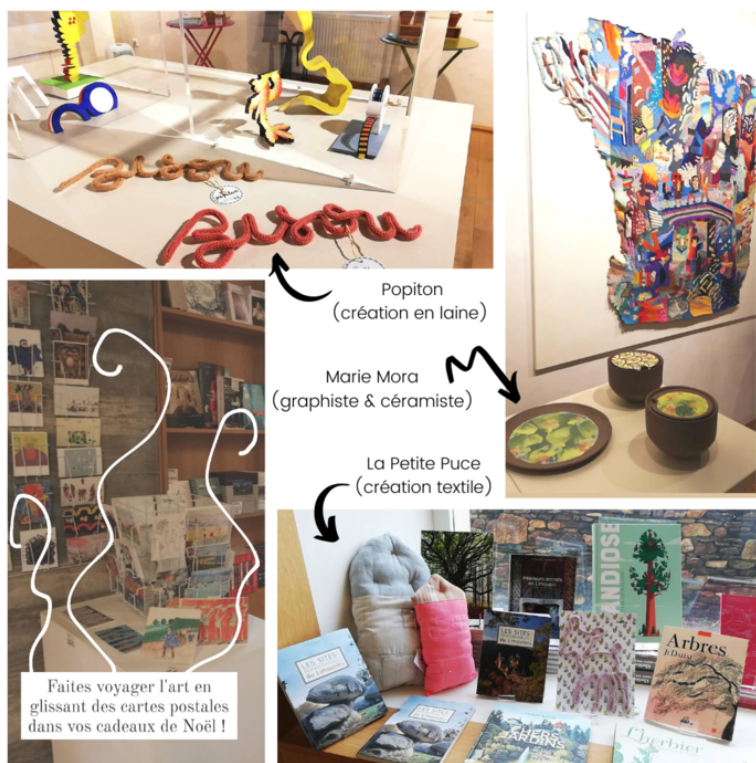
Le vent souffle sur la boutique : pour assurer confort et sécurité à nos clients, nous nous étendons dans quelques salles du Musée,

où vous découvrirez notre sélection de livres et les créations de nos artisans partenaires dans un décor de choix : au milieu des œuvres !

N'hésitez pas, venez faire votre marché de Noël au musée...

Connaissez-vous La Main Française ?

Depuis deux ans, Camille travaille avec des artisans locaux et propose différents points de vente pour leurs créations.



Popiton
(création en laine)

Marie Mora
(graphiste & céramiste)

La Petite Puce
(création textile)

Faites voyager l'art en
glissant des cartes postales
dans vos cadeaux de Noël !

Nous sommes très heureux de vous annoncer notre tout nouveau partenariat.

Depuis quelques jours, vous pouvez retrouver encore plus d'artisanat à la boutique du musée grâce à Camille !

D'autres artisans créateurs sont à découvrir à la boutique !

(bijoux en papier, en cuir, en macramé, en émail ; papeterie ; paniers en osier...)

Accès gratuit à la boutique dans le Musée

Horaires de la boutique :
Du mardi au samedi : 14h-18h
+ mardi & samedi matin :
10h-12h

Renseignements : 05 55 00 67 73 ou via contact@museejardins-sabourdy.fr

ACCA DE SAINT-PRIEST-LIGOURE

2020 restera l'année de la refonte des statuts et des règlements intérieurs des A.C.C.A.

La préfecture, tout en restant notre principale autorité de tutelle a délégué à la FEDERATION DEPARTEMENTALE, la mission de mise en place et de contrôle des réformes voulues par le gouvernement.

Lors de la dernière assemblée générale, donc, un ordre du jour particulièrement chargé attendait nos sociétaires qui s'étaient déplacés en plus grand nombre qu'à l'accoutumé. Nos statuts, ont été dépoussiérés et le règlement intérieur de l'Association a été, point par point soumis aux votes des sociétaires dont le nombre a augmenté cette année.

Les documents (volumineux) qui sont sortis de consultation ont été entérinés par la Préfecture de la Haute-Vienne et par la Fédération, et sont disponibles en Mairie, pour être consultés sur place. Au cours de cette assemblée générale, le conseil d'administration a été élu pour 3 ans et se compose de :

Président : Sébastien BIMBAUD

Vice-Président : Benoît DELORS

Trésorier : Olivier SERVOUZE

Secrétaire : Jean-Luc ASMONT

Membres : Marcel MEIZE, Pierre MATHIEU, Didier SIBLOT, Benoît ROYER, Kévin BIMBAUD

D'autre part, à partir du 1^{er} janvier 2021, seules les personnes ayant suivi une formation à l'organisation et à la sécurité lors des chasses collectives seront habilitées à encadrer les battues. Nous avons été plusieurs à suivre cette formation dispensée par le Fédération des Chasseurs de la Haute-Vienne, sous l'égide de la Direction Départementale des Territoires, et suivons une remise à niveau périodique.

Lors de l'Assemblée générale, un hommage a été rendu à 4 amis disparus : Gaston BUXERAUD, Gaston AUDEVARD, Francis AUDOIN, et Jacques JOUVHOMME.

Et puis, il a cet affreux virus.....confinement oblige, notre banquet du mois de mars a été annulé. Mais en août, avec le soutien de la municipalité de SAINT PRIEST LIGOURE et de la Communauté de Communes du Pays de Nexon-Monts de Châlus, nous avons pu organiser, dans le respect des normes sanitaires du moment, une « journée grillades » qui a connu un grand succès.

Toutes nos excuses à toutes les personnes que nous n'avons pas pu accueillir à cause des normes de distanciation physique.

Un immense merci à toutes celles et ceux en grande partie non-chasseurs, qui, par leur présence, leur aide, leur amitié, ont fait la réussite de ce moment de convivialité !

Puis arrivèrent, l'ouverture de la chasse, le second confinement, et la polémique.....confinés comme tous les citoyens, nous avons suspendu la chasse.

Mais au bout d'une semaine, à la demande des organisations agricoles du département (FDSEA, JA, Coordination rurale et Confédération paysanne), qui ont exprimé d'une seule voix leur inquiétude de voir exploser les dégâts des grands gibiers, le Préfet de la Haute-Vienne prenait un arrêté permettant la régulation des populations de cervidés et surtout de sangliers.

Cet arrêté ne s'appliquant que dans le strict cadre d'une mission de service public et d'intérêt général à la demande de l'autorité administrative.

La chasse de loisir restant uniquement permise dans un rayon d'un km autour du domicile et pendant une heure par jour, beaucoup de nos sociétaires en ont été exclus.....il n'en fallait pas plus pour déchaîner la vindicte de nos opposants ! prenant en otage l'opinion publique, et vitupérant que la chasse par dérogation est un privilège. C'est ce que nous avons pu lire avec consternation sur les réseaux sociaux d'une personne de la commune appelant à signer une pétition pour que notre action ne soit plus reconnue d'utilité publique.

Madame, nous respectons votre liberté d'expression, surtout à l'époque où l'on assassine lâchement un professeur d'histoire qui l'a défendue.

Libre à vous de relayer les propos de M. GIOVANNI RECCHIA, activiste animaliste, qui nie la réalité des dégâts aux cultures !

Les propriétaires des parcelles de semis de céréales d'hiver ou de prairies labourées par les sangliers apprécieront de tels propos à leur juste valeur.

En attendant, ce sont les chasseurs qui payent les dégâts qui n'existent pas, mais qui s'élèvent quand même à 50 millions d'euros au niveau national pour 2020, dont 80 % pour le seul sanglier, selon le Ministère de la Transition écologique ! (Source : La France Agricole, le 29/09/2020).



Ne nous y trompons pas, si la chasse est la cible n°1 des animalistes, ensuite viendront les éleveurs, car l'interdiction de la viande arriverait après celle de la chasse. Puis ce serait au tour des possesseurs de volailles, d'animaux de compagnie de passer sur le grill...

Belle perspective d'avenir du monde rural. Mais lundi 30 novembre 2020, le tribunal administratif de Limoges a débouté les anti-chasse de « ONE VOICE » qui voulaient voir cassé l'arrêté préfectoral, reconnaissant ainsi notre légitimité.

Alors, chasseurs, ne renions pas ce que nous sommes et continuons à exercer notre rôle. A tous nos concitoyens, prenez soin de vous et de vos proches, et que 2021 puisse ramener un peu de sérénité à ce monde qui en a bien besoin.

Bonne et heureuse Année 2021 et surtout bonne santé.

Les chasseurs de l'ACCA de Saint Priest Ligoure

ASSOCIATION LI EN GOURE

Dans un contexte particulier , l'association Li en goure a pu démontrer son utilité de maintien de services de proximité, animer la vie sociale, et le soutien aux producteurs locaux, lors de la fermeture des marchés.

Tout comme les autres activités, le Comptoir, géré par une association a été impacté par la crise sanitaire : fermeture du bar, impossibilité d'organiser de petites manifestations et limitation du nombre de personnes à l'intérieur qui a créé des difficultés d'organisation. Les bénévoles ont participé activement au fonctionnement quotidien du magasin. Les difficultés de trésorerie ont été solutionnées et une aide de la région a été apportée par le biais des dispositifs mis en place. Le site est tenu par une salariée employée à temps plein en CDI, ouvert à tous 6 jours sur 7, qui propose tout à la fois :

- épicerie de produits locaux mais aussi de produits de première nécessité
- Viande et charcuterie
- dépôt vente pour divers produits d'artisanat.
- ponctuellement, venue de professionnels (coiffure, food truck..)
- accès internet et mise à disposition de matériel informatique
- dépôt de pain
- vente du journal
- vente de tabac
- point de vente de gaz en bouteille
- point de vente des cartes de pêche
- mise à disposition des brochures de l'office du tourisme
- panneau de petites annonces particuliers et professionnels.



En condition normale d'ouverture, une offre d'animations variées : concert, théâtre, expositions, projection de film, soirées ou après midi jeux, sorties nature, balades pique nique, repas, ateliers divers adultes et/ou enfants (cuisine, couture, déguisement, poterie), dégustations de produits de producteurs et marché de Noël...

L'ensemble de ces actions est un réel succès de par la fréquentation croissante que ce soit sur la partie commerce ou lors des animations.

Participation aux animations, au projet associatif, recherche de produits locaux, artisanaux ou permanences du dimanche...vous êtes les bienvenus,

Téléphone : 05 55 31 24 38, mail : liengoure@gmail.com



HORAIRES OUVERTURE hors vacances et été :

- mardi de 8h30 à 10h30 et de 16h30 à 19h30
- mercredi de 8h30 à 11h et de 16h30 à 19h30
- jeudi de 8h30 à 10h30 et de 16h30 à 19h30
- vendredi de 8h30 à 10h30 et de 17h30 à 20h30
- samedi de 10h à 13h et de 17h à 19h30
- dimanche de 10h à 13h.

FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE

Georgette DELHIAT - Présidente

Nous n'avons pas pu nous réunir cette année à cause de la situation sanitaire. Nous espérons pouvoir être présents à nouveau aux cérémonies commémoratives en 2021.

Très bonne année aux adhérents de la section de Saint Priest Ligoure.

FNATH- ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE

Cette association accompagne toutes les personnes victimes d'un accident de la vie : maladie professionnelle, accident domestique, accident de la circulation... Elle apporte conseil et défense.

Si vous avez besoin d'informations, des permanences ont lieu le 3ème vendredi du mois de 13h à 16h à l'Espace Rousseau - Maison France Services à Nexon.

Vous pouvez prendre rendez vous au 05 55 34 48 97.

AAPPMA LIGOURE BRIANCE

Avec un seul jour d'ouverture, le 14 mars, puis en cette fin d'année, une nouvelle interdiction de pratiquer notre loisir préféré, la frustration est grande de rester cloîtrés dans nos domiciles et de ne pouvoir assouvir notre passion. Mais nous, pêcheurs, sommes respectueux des consignes sanitaires et durant ces périodes de confinement, nous sommes nombreux à nous être penchés sur nos archives personnelles pour regarder et parfois redécouvrir des photos anciennes de beaux poissons prélevés. Les programmes télé nous offrent également d'excellents reportages sur le « loisirs pêche ».

Cette année 2020 restera marquée dans les mémoires. Et si nous voulons dresser un bilan complet de ce tableau déjà sombre, nous devons évoquer une année météorologique qui n'a pas amené les précipitations nécessaires à la ressource hydraulique indispensable à nos cours d'eaux locaux.

Pour autant, la nature nous a souvent démontré qu'elle est capable de se régénérer assez rapidement. Nous devons garder patience et espérer que les journées de pluies vont arriver prochainement. Gageons qu'en 2021 nous pourrons reprendre nos activités si populaires : le concours de pêche « jeunes pêcheurs » traditionnellement organisé fin juin et le concours « adultes » de septembre. Prenez soin de vous et de vos proches.



Où trouver votre carte de pêche ?

SAINT PRIEST LIGOURE « le COMPTOIR LI EN GOURE »

SAINT JEAN LIGOURE « LE RELAIS SAINT JEAN »

PIERRE BUFFIERE « O.T. BRIANCE-RO SELLE »

PIERRE BUFFIERE « Garage LACHENAUD »

Mais aussi sur internet sur le site « cartedepeche.fr »

Choisissez l'AAPPMA LIGOURE BRIANCE dans le menu déroulant des AAPPMA de la Haute Vienne



- Communauté de Communes Pays de Nexon - Monts de Châlus
- Syndicats Intercommunaux
- Actualités départementales
- Actualités régionales
- Informations diverses

Culture

Avec le réseau de médiathèques Pays de Nexon-Monts de Châlus, riche de ses 8 médiathèques (Bussière-Galant, Les Cars, Châlus, Dournazac, Flavignac, Lavignac, Nexon et Pageas) vous pouvez continuer d'emprunter livres, CD, DVD, magazines, consulter ordinateurs et/ou tablettes numériques.

Nos médiathèques, c'est aussi une programmation culturelle variée accessible à tous, petits et grands. La saison culturelle 2020-2021, portant sur les 5 sens, fera des médiathèques un carrefour où se rencontreront sensations, perceptions à travers expositions, ateliers, racont'heures sensorielles, rencontres... Programme trimestriel à surveiller...

Vous voulez en savoir plus ? Consultez le site internet du réseau et accédez au catalogue en ligne de l'ensemble des médiathèques pour une réservation en ligne : <https://mediatheques.paysdenexon-montsdechalus.fr/>

Centre Intercommunal d'Action Sociale :

Famille, enfant, jeune, personne âgée ou en situation de handicap, votre CIAS est là pour répondre à vos besoins du quotidien, un service toujours à votre écoute.

La petite enfance avec 2 Multi Accueils (crèches) (Les Cars et Saint-Maurice-les-Brousses) permet d'accueillir plus de 35 jeunes enfants.

Les 2 Relais d'Assistants Maternels (RAM) sont au service des assistants maternels pour des animations et des formations mais aussi pour informer les familles sur les différents modes d'accueil et les accompagner dans les démarches liées à l'embauche.

L'enfance et la jeunesse avec 3 accueils de loisirs sans hébergements pour les 3/12 ans et 2 accueils de loisirs adolescents. Découverte, solidarité, autonomie, ils offrent à vos enfants mille et une façons de vivre de nouvelles aventures. Ouverts les mercredis, petites et grandes vacances scolaires.

Le Service mandataire d'aide à domicile vous offre une assistance dans votre vie quotidienne. Que vous soyez actifs, retraités ou en situation de handicap, vous pouvez bénéficier de notre accompagnement.

N'hésitez pas à nous contacter 05 55 36 07 98

secretariat.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) Pourquoi pas vous ?

Vous souhaiteriez travailler auprès d'enfants et les accompagner dans leur vie quotidienne ?

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter les animatrices de nos deux Relais Assistants Maternels.



RAM des Cars
05 55 42 84 72
ram1.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

RAM de Janailhac
05 19 09 00 14 – 06 33 65 85 75
ram2.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES GROUPEMENTS DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES DE LA HAUTE-VIENNE

tel : 05 55 04 64 06 / **Mail** : fdgdon87@gmail.com

Adresse : 13 Rue Auguste Comte 87070 LIMOGES



FDGDON Haute Vienne devient FREDON Haute Vienne.

La commune adhère à FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire, FREDON Nouvelle Aquitaine, reconnu par l'Etat pour la mise en place et le suivi des plans de lutte.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes pouvant engendrer des nuisances.

Elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et l'accompagnement technique et administratif.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons), mise à disposition de cages, pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux).
- Vente de matériel de piégeage et d'EPI (Equipement de protection individuel).

Cette année encore, en fonction de vos besoins, des actions collectives seront organisées par la FREDON Haute Vienne dans la commune.

Concernant la régulation des populations de ragondins, une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute Vienne au 05 55 04 64 06.

DÉLÉGUÉS DU DÉFENSEUR DES DROITS

Présents sur l'ensemble du territoire français, près de 500 délégués du Défenseur des droits accueillent, écoutent et orientent celles et ceux qui le souhaitent dans leurs démarches. Bénévoles, les délégués sont formés pour recevoir, gratuitement, toute personne qui sollicite de l'aide pour faire valoir ses droits.

LIMOGES - Préfecture de la Haute-Vienne, Place Stalingrad 87000 LIMOGES, T 05 55 44 17 59

St-YRIEIX LA PERCHE - Maison des services publics, 8 rue du 8 mai 1945 87500 ST YRIEIX LA PERCHE, T 06 13 27 60 67

4 antennes - 22 points d'accueil sur tout le département (Hors agglomération de Limoges)

Une équipe de **28 professionnels** et des **services gratuits**

Vous avez moins de 26 ans ! Un accompagnement global et personnalisé
Un conseiller référent pour toutes vos démarches

⇒ EMPLOI : Techniques de recherche d'emploi ; rencontres entreprises et employeurs ; offres d'emploi et offres en alternance, parrainage, garantie jeunes ...

⇒ ORIENTATION : découverte de secteurs et métiers, immersions en entreprises et visites d'entreprises...

⇒ FORMATION : droits à la formation, accès aux parcours de formation, financements ...

⇒ VIE QUOTIDIENNE : permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules, aides financières ; démarches liées au logement ; accès aux droits et à la santé, aide aux démarches administratives, sports loisirs et culture ...

Vous bénéficierez du PACEA, Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, droit à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, mis en œuvre par les Missions Locales. Sa forme ?

Un engagement Jeune/Conseiller Mission Locale intégrant sous conditions de ressources, la Garantie Jeune et une allocation mensuelle.

Permanence à l'Espace France Services, 5 rue Jean-Jacques Rousseau

Les jeudis de 9h à 17h

Pour convenir d'un rendez-vous... **N'hésitez pas à nous contacter au ☎ 05.55.70.45.74**

Entreprises, collectivités : la Mission Locale Rurale, votre allié recrutement !

Une équipe pour répondre au mieux à vos besoins

⇒ **Favoriser la rencontre des Jeunes et des Entreprises ou structures**

Visites d'entreprises, promotion et valorisation de votre secteur et de vos métiers, immersions de jeunes en entreprises, recrutement et formation des jeunes, organisation de forums, job dating, parrainage...

⇒ **Un appui au recrutement**

Identifier et analyser vos profils de postes.

Diffuser votre offre et présélectionner des candidatures et/ou proposer des candidats.

Informez sur les différents contrats de travail et les mesures : Alternance, aides à l'emploi des jeunes et des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des TH...

Rechercher une formation adaptée au jeune et à votre structure.

Un suivi renforcé pendant la période d'essai et tout au long du contrat.

CAF

La Caf 87 adapte son offre d'accueil Covid-19 : reconfinement

Le contexte réglementaire dû à la crise sanitaire nous impose de revoir nos modalités d'accueil, nous continuons à recevoir nos allocataires sur rendez-vous uniquement, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30.

La prise de rendez-vous se fait sur le site caf.fr, ou par téléphone au n° 05 55 43 40 50.

Pour rappel, toutes les démarches peuvent s'effectuer : 📞 Sur le site caf.fr accessible 24h/24, 7j/7 ; il permet de :

- Faire une demande de prestation (Rsa, Prime d'activité, aide au logement)
- Faire un changement de situation familiale ou professionnelle
- Enregistrer un changement de RIB, de téléphone ou d'adresse mail
- Faire une déclaration trimestrielle de revenu
- Suivre le paiement des prestations
- Nous adresser des documents par mail à l'adresse suivante : transmettreundocument.caf87@info-caf.fr
- Nous contacter par mail
- Prendre un Rdv téléphonique ou physique avec l'un de nos conseillers

📱 Via l'application mobile « Caf - Mon Compte », disponible gratuitement sur les différentes plateformes.

📞 Par téléphone :

- Pour toute question d'ordre général sur leur dossier, les allocataires peuvent appeler le 0810 25 87 10 (0,06€/min + prix d'un appel local)
- Pour bénéficier d'un accompagnement en direct par un téléconseiller afin d'effectuer les démarches en ligne ou prendre un rendez-vous téléphonique ou à l'accueil, nous avons mis en œuvre une hotline locale accessible au 05 55 43 40 50 (prix d'un appel local)

De plus, nous communiquons auprès de nos allocataires par mail, par téléphone, sur les pages locales du Caf.fr ou sur nos réseaux sociaux (Twitter et LinkedIn).



VOTRE AVENIR COMPTE

ENSEMBLE NOUS SOMMES **MARINS**

VENEZ RENCONTRER UN CONSEILLER EN RECRUTEMENT AU BUREAU MARINE DES CIRFA DE :

LIMOGES
2, BOULEVARD CARNOT
05 55 74 33 17

BRIVE
RÉSIDENCE DU PONT CARDINAL
75, AVENUE DE PARIS
05 55 74 33 17

REJOIGNEZ L'ÉQUIPAGE
ETREMARIN.FR

f t y in

#ETREMARIN

MINISTÈRE DES ANCIENS
MARINER